



COMMUNIQUE RADIODIFFUSE

(A diffuser 01 fois par jour du lundi 06 au vendredi 10 août 2018 à Cotonou et à Parakou)

N° 043 /MESTFP/DC/SGM/DEC/STEC/SA

OBJET : Ouverture des registres d'inscription aux concours d'entrée à l'Ecole de Formation Médico-Sociale

Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle porte à la connaissance du public que les registres d'inscription aux concours de bourses donnant accès en première année de l'Ecole de Formation Médico-Sociale (EFMS) à Parakou sont **ouverts du lundi 06 au vendredi 17 août 2018**.

Il s'agit de la formation :

- ✓ des Aides-soignants;
- ✓ des Assistants Sociaux niveau B;
- ✓ et des Techniciens Sanitaires.

A- CONDITIONS D'INSCRIPTION

Peuvent prendre part à ces concours, les candidats béninois des deux sexes remplissant les conditions suivantes :

> DIPLOME REQUIS

- Etre titulaire du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou d'un diplôme reconnu équivalent ;

> CONDITION D'AGE

- Etre né (e) entre 1999 et 2001 (inclus), c'est-à-dire avoir dix-huit (18) ans au moins et vingt (20) ans au plus au 31 décembre 2018.

B- CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET LIEUX DE DEPÔT

Les dossiers de candidature seront déposés dans les Directions Départementales des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle

(DDESTFP) ou à la Direction de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DETFP) ou à l'Ecole de Formation Médico-Sociale (EFMS) à Parakou et devront comporter les pièces suivantes :

1. une (01) fiche d'inscription précisant le centre de composition et la spécialité choisie (à retirer sur les lieux de dépôt) ;
2. une (01) photocopie certifiée conforme à l'original de l'extrait d'acte de naissance ou de toute autre pièce tenant lieu ;
3. une photocopie certifiée conforme à l'original du certificat de nationalité ;
4. une photocopie certifiée conforme à l'original du diplôme de BEPC ;
5. une (01) enveloppe timbrée, format moyen, portant l'adresse exacte du candidat ainsi que des numéros de téléphones fonctionnels ;
6. une attestation médicale de non infirmité ;
7. un (01) récépissé de droit d'inscription fixé à mille cinq cent (1.500) francs.

C- DATE LIMITE DU DEPOT DES DOSSIERS

La date limite du dépôt des dossiers de candidature est impérativement fixée au vendredi **17 août 2018 à 18 h 30**.

N.B :

- le droit d'inscription est versé obligatoirement au Trésor Public ou à une Recette-Perception du territoire national ;
- tout dossier incomplet ou parvenu en retard sera systématiquement rejeté ;
- tout relevé de notes datant de plus de douze (12) mois est systématiquement rejeté excepté celui des candidats admis au BEPC, session de 2017.

D- DATE DE DEROULEMENT ET CENTRES DE COMPOSITION RETENUS

Les concours se dérouleront le **samedi 22 septembre 2018** dans les centres de composition suivants :

- Département de l'Atacora : Lycée Technique de Natitingou ;
- Département de la Donga : Lycée Technique Commercial et Industriel de Djougou ;
- Département du Borgou : EFMS à Parakou ;
- Département de l'Alibori : Lycée Technique Commercial et Industriel de KANDI ;
- Département des Collines : CEG1 Dassa ;

- Département du Zou : Lycée Technique de Bohicon ;
- Département du Couffo : CEG1 Aplahoué ;
- Département du Mono : CEG1 Lokossa ;
- Département de l'Atlantique : CEG1 Allada ;
- Département du Littoral : Lycée Technique Coulibaly de Cotonou ;
- Département de l'Ouémé : Lycée Technique Commercial de Porto-Novo ;
- Département du Plateau : Lycée Technique de Pobè.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats pourront s'adresser aux Directions Départementales des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (DDESTFP), à la Direction de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DETFP), à l'Ecole de Formation Médico-Sociale à Parakou (EFMS) ou à la Direction des Examens et Concours (DEC) à Porto-Novo.

Cotonou, le 02 août 2018



(Handwritten signature in blue ink)

Professeur Mahougnon KAKPO

